

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5915**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle (*) Intervention sociale Spécialité Pratiques de l'intervention sanitaire et sociale

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Perpignan Via Domitia Modalités d'élaboration de références : CNESER	Président de l'université de Perpignan, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332 Travail social

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Coordinateur social/Coordinatrice sociale

Aide à résoudre des problèmes divers d'ordre social, administratif, socio-économique, posés par différents publics en quête d'une meilleure insertion sociale (personnes, familles, salariés...). Informe, conseille et propose les dispositifs d'aide existants les mieux adaptés. Analyse la situation et engage les interventions de médiation nécessaires (courriers, enquêtes, démarches, accompagnement...). Peut être spécialisé sur des champs d'intervention ou des publics particuliers. Anime ou encadre dans certains cas une petite équipe (responsabilité fonctionnelle ou hiérarchique). Peut aussi être amené à gérer une petite structure

L'emploi/métier s'exerce généralement dans un bureau et comporte des déplacements sur une zone géographique déterminée (visites à domicile, démarches auprès d'organismes, tenue de permanences...). L'activité s'effectue principalement sous la forme d'une relation bilatérale mais qui s'inscrit de plus en plus dans un travail d'équipe à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure (travail partenarial ou interinstitutionnel). Elle nécessite dans tous les cas d'observer des règles de discrétion et, selon les structures, de respecter le secret professionnel.

Cet emploi/métier est accessible généralement aux titulaires d'un diplôme d'Etat de travailleur social (DE d'assistant de service social, DE d'éducateur, DE de conseiller en économie sociale et familiale...). L'accès aux emplois d'assistant de service social est strictement réglementé par la possession du diplôme d'Etat (DEAS). Selon les structures, le type d'interventions ou de publics, les recrutements peuvent être élargis à d'autres itinéraires de formation (droit, psychologie...), à d'autres diplômes (infirmier, puériculteur...), à d'autres expériences professionnelles (formation des adultes...). Dans le secteur public, l'emploi/métier est accessible par concours sur titre ou sous certaines conditions de recrutement et de niveau de formation.

- Identifier, analyser la nature du besoin exprimé.
- Informer sur les données administratives et législatives (cadre réglementaire, circuits administratifs, dispositifs mis en place...).
- Conseiller et proposer les démarches, moyens et interlocuteurs les plus appropriés à la résolution du problème fixé.
- Engager des interventions de médiation entre les usagers et les organismes concernés (courriers, rapports, interventions téléphoniques, démarches...).
- Evaluer régulièrement l'évolution des situations et réajuster éventuellement les interventions.

Compétences associées :

- Posséder des connaissances en sciences humaines.
- Posséder des connaissances en droit et en économie.
- Comprendre et se faire comprendre dans une langue étrangère.

Capacités liées à l'emploi :

L'emploi/métier requiert d'être capable de :

- Réagir avec pertinence aux situations d'urgence.
- Etre à l'écoute des autres.
- Analyser des données et en déduire des interventions appropriées.
- travailler en concertation et en complémentarité.

Activités spécifiques :

Champs d'intervention :

- Protection de l'enfance et de l'adolescence.
- Action médico-sociale (éducation sanitaire...).
- Accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle (conditions de travail, préformation...).
- Intervention en économie sociale et familiale (aide éducative budgétaire, gestion de contentieux administratifs et budgétaires...).
- conseil en Matière conjugale ou matrimoniale.
- Action en direction de l'habitat, du logement (démarches auprès des services spécialisés d'hébergement...).
- Participation à des actions de développement social Local.

Modes d'intervention :

- Entretien individuel.
- Intervention auprès de groupes, de familles.
- Entretien téléphonique.
- Autres.

Responsabilités exercées :

- Coordination d'équipes de travail.
- Participation à la Formation du personnel.
- Gestion d'une petite structure.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Localisation :

- Service d'action sociale.
- Organisme de protection sociale.
- Centre d'accueil, d'hébergement, d'insertion.
- Etablissement de soins.
- Organisme logeur.
- Etablissement scolaire, universitaire.
- Agence matrimoniale.- Autres.

Type de secteur :

- Public.
- Privé.
- Associatif.

Coordinateur social/Coordinatrice sociale

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1201 : Action sociale

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

- UE 1 : Politiques de prévention sanitaire et sociale 1 ; séminaire méthodologique (10 h) et ateliers thématiques (30 h)
- UE 2 : Méthodologie de l'intervention sanitaire et sociale 1 ; Méthodologie de l'intervention (15 h), analyse des pratiques (15 h) et projet tutoté (30 h)
- UE 3 : Culture du travail sanitaire et social ; approches théoriques en sociologie, en droit et en anthropologie (80 h)
- UE 4 : Politiques de prévention sanitaire et sociale 2 ; séminaire méthodologique (10 h), ateliers thématiques (30 h) et approches théoriques en sociologie et en anthropologie (30 h)
- UE 5 : Méthodologie de l'intervention sanitaire et sociale 2 ; Méthodologie de l'intervention (10 h) et projet tutoté (50 h)
- UE 6 : Unités d'approfondissement en développement social et en santé publique (80 h)
- UE 7 : Stage pratique (1 et 2) 14 semaines

Validité des composants acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Enseignants et professionnels
En contrat d'apprentissage	X		idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Diplôme d'Etat d'Assistant de service social Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé Diplôme d'Etat D'infirmier	Licences professionnalisée Espagnole Education sociale et infirmier

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 septembre 2011

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://www.univ-perp.fr>

Lieu(x) de certification :**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

université de Perpignan

Historique de la certification :